

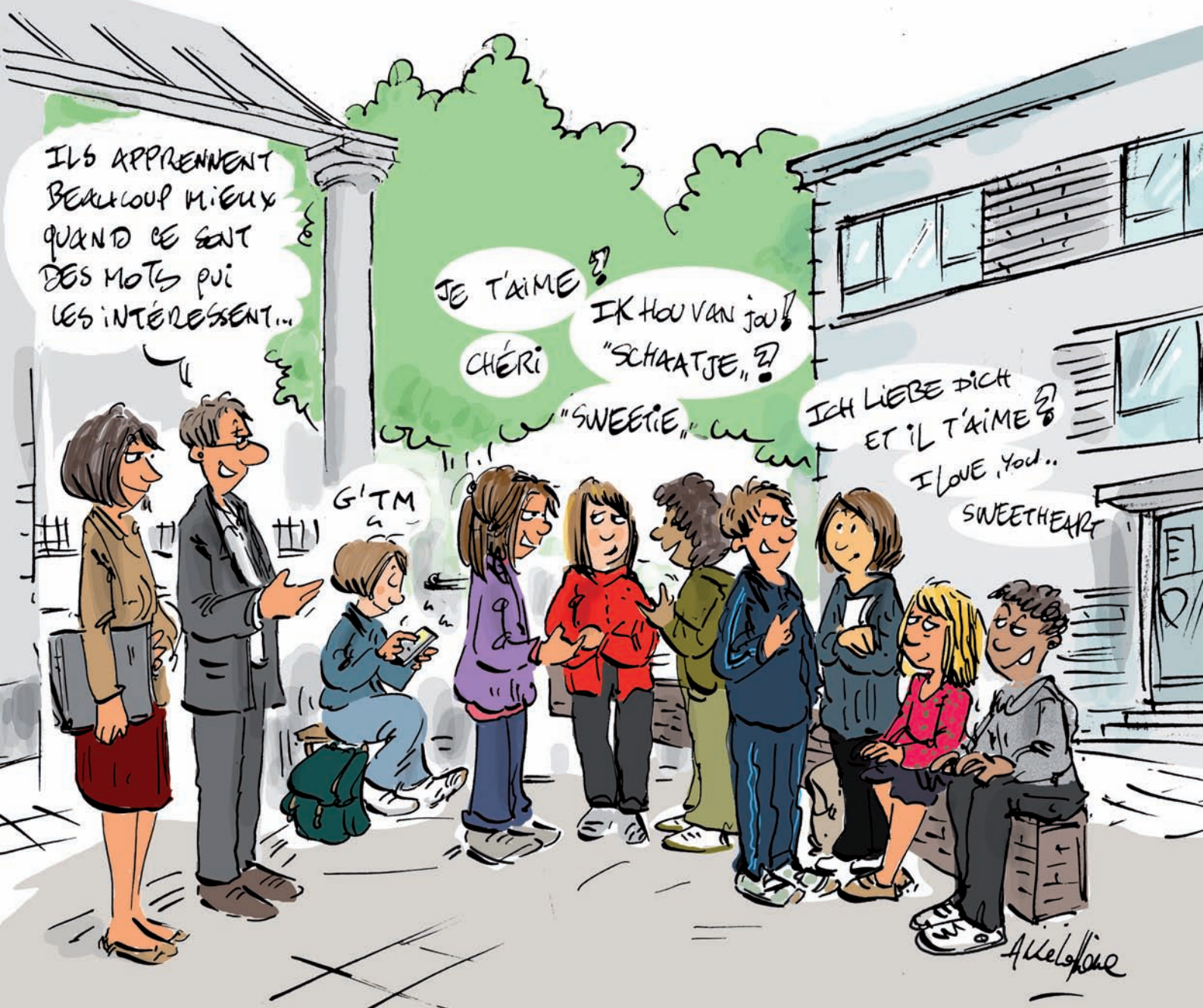
les Parents et l'Ecole

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Vers une école MULTICULTURELLE et citoyenne

L'apprentissage d'une langue à l'école : faisons le point

Bienvenue à notre table ronde UFAPEC du 6 octobre





Editorial 3

Vie de mouvement

Interview du nouveau Secrétaire Général de l'UFAPEC 4

Débat UFAPEC : Prévention alcool auprès des jeunes : quelles pistes ? 5

Des réponses à vos questions

Allocations d'études : pour qui ? comment ? pour quand ? 6-7

Un élève a-t-il le droit d'obtenir une copie de ses examens dans l'enseignement libre ? 8

Le débat est ouvert

L'éducation permanente à l'UFAPEC, une démarche citoyenne ? 9

L'apprentissage d'une langue à l'école, faisons le point 10-11

En quoi les apprentissages fondamentaux sont-ils liés à la non-violence ? 12-13

La médiation se fait la part belle au sein de notre société 14

«Va te faire intégrer» 15-16

Lu pour vous

Ti t'appelles Aïcha, pas Jouzifine ! 17

AP mode d'emploi

Comment évaluer votre action en AP ? 18

Table ronde du 6 octobre et ses ateliers 19-20

La famille et l'école

Eduquer ensemble, utopie ou volonté partagée ? 21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC
(Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique)

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique.
N° de compte : 210-0678220-48

Avec le soutien du Ministère de la Communauté française



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : P-P. Boulanger, F. Van Mello, D. Houssonloge, B. Loriers, I. Spriet, A. Floor, J. Feron, D. Moret, V. Dautrebande, G. Volders.

Illustrations: Charlotte Meert, Anne-Catherine Van Santen.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : P-P. Boulanger

Avoir un diplôme de qualification technique et être chanteur d'opéra ! Impossible ? Pas dans notre réseau

EDITORIAL

Pierre-Paul
BOULANGER
Président



© Bénédicte Loriers

Certains d'entre vous auront apprécié d'écouter Sébastien PAROTTE, le baryton belge finaliste du Concours Reine Elisabeth de cette année. D'aucuns auront pensé qu'il a dû suivre tout un parcours spécialisé de formation musicale : académie, conservatoire, etc. Mais quel enseignement secondaire a-t-il suivi ? La réponse vous étonnera probablement : l'enseignement technique de qualification !

L'école où il suivait ses cours était bien informée de son talent et de sa formation parallèle au conservatoire. Aussi a-t-elle pris les mesures nécessaires pour rendre son horaire de cours compatible avec sa formation, et ainsi lui permettre d'obtenir les deux diplômes dans de bonnes conditions.

C'est bien une des missions de notre réseau : développer la personnalité tout entière de l'élève. De la maternelle à l'université et quel que soit le type d'enseignement, elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les œuvres de la culture : artistiques, littéraires, scientifiques et techniques.

Au même moment, le gouvernement est en train d'adopter des mesures qui permettront de simplifier l'ouverture de nouveaux D.O.A. (degré d'observation autonome), c'est-à-dire des écoles n'organisant que le 1^{er} degré. Dans ces écoles n'organisant que celui-ci, les élèves sont davantage placés sur pied d'égalité pour l'orientation vers les humanités professionnelles et techniques ou les humanités générales dans le 2^e degré. Je m'en réjouis car ce n'est pas seulement l'entrée en première année qui compte, mais également, par la suite, la poursuite d'un type d'horaire ou d'un type d'enseignement ou d'un type d'école qui est le mieux adapté aux besoins de l'enfant. Dans notre réseau, depuis de nombreuses années, de telles écoles, au projet pédagogique fort et accepté par tous les membres de la communauté scolaire qui les composent, œuvrent dans ce sens à la satisfaction de tous.



Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be. Vous serez alors **informés et représentés!**

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be.

Comment obtenir cette revue ?

Pour obtenir la revue trimestrielle «**Les parents et l'école**» pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de **5 €** au numéro de compte suivant : **210-0678220-48** en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela ne l'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!

Quand on a beaucoup reçu, on est prêt à beaucoup donner

Depuis quelques semaines, l'UFAPEC bénéficie des compétences d'un nouveau secrétaire général, Bernard Hubien. Pour les lecteurs de la revue « les Parents et l'École », nous avons voulu en savoir un peu plus sur notre collègue, fraîchement arrivé en train de Bruxelles.

Mais encore ? Notre nouveau secrétaire général est un cinéphile et serait bien ennuyé d'avoir à choisir entre Chaplin, Renoir, Kurosawa ou Almodovar. Continuons ...

Bénédicte Loriers : « L'UFAPEC, un hasard ? »

Bernard Hubien : l'implication des parents dans la construction d'un projet scolaire me paraît fondamentale. J'ai eu la chance d'avoir une maman qui s'est longtemps impliquée dans l'association de parents de mon école et puis je crois profondément à l'action associative. Pendant 14 ans, le scoutisme a aussi forgé ma personne : j'ai d'abord été louveteau, puis scout, puis animateur louveteaux. Engagé depuis l'adolescence dans l'associatif, je me rends compte que mes choix de vie ont été marqués par cette vie associative, qui conduit notre société vers un monde plus juste, davantage ouvert vers l'autre et la présence des chrétiens dans ce monde associatif permet de témoigner d'une vision de la société inspirée de l'Evangile.

B.L. : « Des tâches prioritaires pour toi à l'UFAPEC ? »

B.H. : ma première mission est pour moi de travailler au service de tous, de l'équipe de permanents, des instances et des parents, en ayant toujours comme souci primordial le bien-être à l'école. Je reste vigilant à l'actualité de nos écoles, et aux questions que pose notre système scolaire.

B.L. : « L'école idéale ? »

B.H. : l'école idéale serait celle qui fait comprendre que chacun doit pouvoir donner le meilleur de lui-même et qu'un serveur dans un restaurant a autant de valeur qu'un chercheur sorti de l'université.

B.L. : « Un souhait ? »

B.H. : notre rôle de mouvement parental reconnu nous donne des droits, mais aussi des devoirs : remplir nos missions au mieux, dans l'intérêt de TOUS les élèves. L'UFAPEC doit pouvoir représenter tous les parents de l'enseignement catholique, doit pouvoir aborder toutes les problématiques des élèves, et particulièrement les difficultés rencontrées par les laissés-pour-compte, par ceux que notre société rejette parfois un peu trop vite.

B.L. : Brocoli ou chou-fleur ?

B.H. : le chou-fleur. Le brocoli est, à mon goût, trop doux. Plus sérieusement, j'aime beaucoup cuisiner pour mes proches. A table, on ne fait pas que manger ; une bonne table fait naître de bons échanges et cela change la vie. Il suffit de penser au « Festin de Babette ». Je suis curieux de tout, et notamment en cuisine : belge, chinoise, laotienne, japonaise...

B.L. : Balzac ou Verlaine ?

Bernard Hubien : Balzac me passionne par ses descriptions des personnes dans la Comédie humaine ; je pense, par exemple, au colonel Chabert... J'ai eu la chance d'être guidé dans mes lectures par des parents lecteurs. Ma préférence va aussi vers de nombreux poètes, dont, pour le moment, le palestinien Mahmoud Darwich.

B.L. : Mer ou montagne ?

B.H. : j'évite la foule des plages bondées. Pour moi, les vacances sont l'occasion de vivre à un autre rythme. Elles sont aussi l'occasion de découvertes. J'ai un faible pour la nature et les jardins. Un jardin réussi est nécessairement un équilibre judicieux entre les mains de l'homme et ce que décide la nature.

B.L. : Train ou voiture ?

B.H. : je préfère le train, qui permet de somnoler, de penser, de lire, de prier ou d'écouter la musique qu'on aime.

B.L. : Maurane ou Messiaen ?

B.H. : les deux. J'écoute toutes sortes de musiques, de Queen à Olivier Messiaen, en passant par la musique baroque et la chanson française qui a du sens. Depuis l'âge de 8 ans, je fais partie de plusieurs chorales, lieux où l'on ne réussit de belles choses que si l'on s'écoute vraiment, si l'on fait attention à l'autre.

Propos recueillis par Bénédicte Loriers



© Bénédicte Loriers

Débat UFAPEC

Prévention **alcool** auprès des **jeunes** : quelles pistes ?

Le 5 avril dernier, quelques parents se sont réunis lors d'une table ronde UFAPEC pour débattre de la prévention chez les enfants et les jeunes en matière d'alcool, à l'IND (Institut Notre Dame) d'Arlon. Les personnes-ressources, Lydia Polomé (CLPS¹ Luxembourg) et Michael Mathieu (SAP² Aubange) ont alimenté le débat par des informations pertinentes. Moments choisis ...



Le mot **cohérence** est apparu tout au long de ce débat : cohérence des adultes entre leurs gestes et leurs injonctions, cohérence entre famille et enseignants, cohérence des différents partenaires, des institutions entre elles, ...

Faut-il encourager par des rires l'enfant qui, lors de sa première communion, goûte son premier verre de bulles ?

Une certitude est apparue à plusieurs moments de la discussion : c'est d'abord en famille que l'accompagnement se fait avec l'enfant et le jeune, par rapport à ses premiers verres de bière, de vin ou d'alcool. Levons les tabous en famille, osons parler avec nos enfants des dégâts que ces assuétudes provoquent. Les réunions des associations de parents, lieux d'éducation permanente, sont aussi des lieux où le dialogue peut s'installer à propos de ces épineux sujets.

Les assuétudes, de manière générale, font apparaître des symptômes qui reflètent d'autres difficultés du jeune, plus profondes.

PISTES DE PRÉVENTIONS

Lors de cette soirée, des pistes ont été évoquées, pour pallier ces assuétudes, comme notamment le théâtre-action, ou d'autres projets ... qui sont chaque fois montés par les jeunes eux-mêmes, pour sensibiliser d'autres jeunes, à l'école, dans des mouvements de jeunesse, des maisons de quartier ...

Au moment des fêtes scolaires, une autre piste envisagée est d'occuper les jeunes pour qu'ils ne restent pas accrochés au bar, notamment par des tournois, des jeux en équipes, etc.

Une autre solution dissuasive pour les jeunes lors de leurs soirées est d'adapter le tarif des boissons, en augmentant le prix des bières par exemple et en distribuant gratuitement de l'eau.

Certaines communes ont déjà prévu, pour les fêtes de fin d'examen, des « parcs en fête », dont les entrées seront contrôlées pour éviter des débordements et des comas éthyliques, avec diverses animations.

Les actions de prévention sont plus que jamais d'actualité en cette période de fin d'examen...

¹ Centre local de promotion de la santé.

² Service d'accueil et de prévention.

Pour aller plus loin, lire « L'alcool, notre drogue culturelle », conférence du Dr Gueibe, compte-rendu réalisé par une AP qui l'a accueilli dans son école.
www.apchampion.be/modules/smartsection/item.php?itemid=127

Bénédicte Loriers

? Allocations d'études : pour qui ? comment ? pour quand ?

Des allocations d'études peuvent être octroyées aux parents et aux étudiants pour les aider dans le financement des études secondaires et supérieures.

Les conditions pédagogiques

L'élève devra fréquenter un établissement d'enseignement de plein exercice durant l'année scolaire 2011-2012, ne pas suivre une année de niveau égal ou inférieur à une année déjà accomplie auparavant.

Toutefois, des dérogations sont prévues :

- **Dans le secondaire :** l'élève peut bénéficier d'une allocation d'études lorsqu'il redouble pour la première fois en secondaire, ou lorsqu'il passe de l'enseignement professionnel à une année inférieure dans le général, le technique ou l'artistique ou encore lorsqu'il réoriente ses études vers l'enseignement professionnel secondaire complémentaire, après une année régulière dans l'enseignement supérieur de type long ou court.
- **Dans le supérieur :** l'étudiant peut bénéficier d'une allocation d'études lorsqu'il redouble une année durant l'ensemble du baccalauréat, ou lorsqu'il se réoriente dans l'enseignement supérieur de type court après maximum deux années d'études régulières dans l'enseignement supérieur de type long ou universitaire, ou encore lorsqu'il recommence une année suite à une maladie gravement invalidante. En cas d'étalement de la première année sur deux années successives, l'allocation d'études sera possible aussi pour la deuxième année de l'étalement.

Les conditions financières

Le montant du revenu imposable globalement (c'est-à-dire les revenus imposables de l'année 2009 (exercice d'imposition 2010)) des personnes ayant la charge de l'étudiant ne peuvent dépasser les montants suivants :

Personne(s) à charge	Secondaire ou années préparatoires à l'ens. Supérieur	Ens. supérieur ou professionnel secondaire complémentaire
0	10.131,67 €	11.813,27 €
1	17.369,46 €	19.195,43 €
2	23.160,25 €	25.100,57 €
3	28.587,09 €	30.638,68 €
4	33.652,93 €	35.803,81 €
5	38.357,79 €	40.601,91 €
Par pers. supplém.	Ajouter : 4.683,79 €	Ajouter : 4.801,11 €

Important : Dans une même famille, chaque étudiant, autre que le (la) candidat(e) à l'allocation d'études supérieures, qui poursuit également des études supérieures (de plein exercice) en 2011-2012, équivaut à deux personnes à charge.

Toute personne reconnue invalide à +66% par le Ministère de la Prévoyance sociale compte double.

En cas de changement de la situation familiale (décès, divorce, séparation, pension, chômage,...)

Une allocation provisoire sera attribuée si vos revenus ont été diminués. Elle est forfaitaire, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un montant fixe qui ne prend pas en compte les revenus de 2009, année où l'événement difficile que vous vivez maintenant n'avait pas encore eu lieu. Mais elle sera toujours revue, 2 ou 3 ans après l'octroi, sur base des revenus de 2011 ou 2012. Dès lors, vous recevrez soit un complément, soit vous devrez rembourser totalement ou partiellement le montant perçu.

Quel est le montant de l'allocation d'études ?

Celui-ci est calculé en fonction des revenus, du nombre de personnes à charge, de l'année d'études, du fait d'être interne ou externe.

Comment introduire la demande ?

Il faut envoyer **par recommandé** à partir du 1^{er} juillet et surtout avant le 31 octobre 2011 au bureau régional de la province où est situé l'établissement fréquenté en 2011-2012 un formulaire dûment complété et accompagné des documents nécessaires. (Remarque : les établissements situés en Province du Luxembourg ainsi que les Facultés de l'UCL dépendent du bureau régional de Namur).

Conseil avisé : il est recommandé de rentrer les documents le plus rapidement possible puisque les demandes d'allocations d'études sont traitées par ordre d'arrivée. Il vaut mieux envoyer une demande incomplète à temps qu'un dossier complet, avec seulement un jour de retard.

Et pour obtenir le formulaire de demande ?

- **S'il s'agit d'un renouvellement**, le formulaire sera envoyé avant les grandes vacances. Dans le cas où vous ne l'avez pas reçu pour la fin du mois de juillet, prenez contact de toute urgence avec votre bureau régional.
- **S'il s'agit d'une première demande**, vous pouvez obtenir le formulaire auprès du secrétariat de l'UFAPEC ou auprès du secrétariat de l'école primaire ou secondaire de votre enfant ou au Bureau régional des allocations d'études secondaires le plus proche (voir adresses sur le site : www.allocations-etudes.cfwb.be).

Y a-t-il des documents à joindre à la demande ?

Il faut joindre une copie complète de l'avertissement-extrait de rôle relatif à l'exercice fiscal 2010 (revenus 2009), une composition de famille délivrée par l'Administration communale et, éventuellement, une attestation de l'internat ou une copie du contrat locatif de la chambre louée.

Et si votre demande est refusée ?

Vous pouvez envoyer, toujours par recommandé, « une réclamation » au Service des Allocations d'Etudes dans les 30 jours qui suivent le refus. Si la réponse est encore négative, vous pouvez, dès lors, introduire un recours, toujours par recommandé et dans les 30 jours qui suivent la réponse confirmant le refus, auprès du Président du Conseil d'appel des allocations d'études, Bd Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

Anne Floor

Vous avez d'autres questions à ce sujet ?

Contactez le secrétariat de l'UFAPEC :
info@ufapec.be - 010/42-00-50
 ou surfez sur le site
<http://www.cfwb.be/allocations-etudes>
 de la Communauté française.

Les Samedis Malins

Formation « Méthode & Organisation »

Pour les élèves du secondaire, un samedi matin, de 9h à 12h30
 Contenu : Méthode de travail, connaissance de soi, gestion du temps
 35€ à verser sur le compte **363-0023224-81** de l'asbl SOS-ECHEC
 EtudiantEfficace avec le nom, le prénom de l'enfant et la date choisie

Mails et inscriptions : info@etudiantefficace.eu

Dates 2011 : choisissez un lieu et une date parmi

Bruxelles	-	7/7	26/8	-	8/10
Charleroi	-	8/7	27/8	-	15/10
Liège	23/4	11/7	29/8	17/9	22/10
Mons	30/4	12/7	30/8	24/9	12/11
Namur	6/7	25/8	-	1/10	19/11

Aussi chez vous, et avec des entretiens ou par échange de mails

Et pour seulement 5€ par élève dans l'école de votre enfant !

Consultez notre site www.etudiantefficace.eu

? Un élève a-t-il le droit d'obtenir une copie de ses examens dans l'enseignement libre ?

Parfois l'accès aux copies d'examens s'apparente à un réel parcours du combattant, tant pour l'élève que ses parents. Les pratiques varient d'une école à l'autre et l'UFAPEC espère vous éclairer sur ce qui est permis en la matière.

Rappelons tout d'abord l'obligation légale des administrations à donner accès au citoyen à tous les documents administratifs, y compris ceux qui revêtent un caractère personnel.¹

La question se pose sur le statut des écoles : sont-elles des autorités administratives soumises à ce cadre légal-là ? La réponse est oui dans la mesure où les écoles, qu'elles soient organisées par la Communauté française ou par un pouvoir organisateur privé, exercent une mission d'intérêt public en matière de sanction des études et doivent donc être considérées comme une autorité administrative lorsqu'elles agissent dans le domaine de la sanction des études. Le même décret parle dans son article 11² de droit à la copie des documents administratifs. L'école a donc l'obligation d'autoriser l'accès, la consultation et la copie des examens de ses élèves. Elle peut cependant demander le paiement des frais réels des copies. Précisons également qu'il s'agit des copies des examens de l'élève, et non de celles de ses camarades.

Par ailleurs, dans le cadre de la communication des décisions des conseils de classe, le décret Missions de 1997³ prévoit dans son article 96 que, lors de ces rencontres, l'élève majeur ou ses parents doivent pouvoir consulter les épreuves qui ont fondé en tout ou en partie les décisions du Conseil de Classe.

Si, malgré tout, l'école vous refuse l'accès aux examens, vous pouvez vous adresser à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) Bld. Léopold II, 44 (6B59) 1080 Bruxelles ou au cada@cfwb.be.

Vous avez d'autres questions à ce sujet ?

Contactez le secrétariat de l'UFAPEC :
info@ufapec.be - 010/42-00-50

Anne Floor

¹ Voir décret sur la publicité de l'administration (1994), article 3. « Toute personne peut consulter sur place tout document administratif. Toutefois, les documents à caractère personnel ne sont communiqués que si le demandeur justifie d'un intérêt. » http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/18673_000.pdf

² Voir décret sur la publicité de l'administration (1994), article 11 : « La copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Gouvernement. Ce montant ne pourra toutefois pas être supérieur au prix de revient de la copie. »

³ <http://users.skynet.be/IEF.be/articles/leg/decret240797.pdf>



Stages de langues pendant les vacances scolaires.
En Belgique et à l'étranger.
Formules : immersion, mi-langue, SOS examens, langue + activité.

Cours de langues toute l'année.

Fêtes et anniversaires linguistiques

Allemand - Anglais - Néerlandais - Chinois - Espagnol - Français - Arabe - Grec - Italien - Russe...

www.kiddyclasses.net
Tél. : 02 218 39 20
10% pour les affiliés UFAPEC (à 5 ou 15€)

De 3 à 18 ans

LibriLux communication 03 27 21 21 19

L'éducation permanente à l'UFAPEC, une démarche citoyenne ?

L'exercice des libertés individuelles demande l'acquisition de savoirs qui évoluent avec l'espace et le temps : cette acquisition est un gage de progrès pour notre civilisation humaine. En rédigeant des analyses et études d'éducation permanente, l'UFAPEC souhaite installer des endroits de réflexion pour TOUS : parents d'élèves, mais aussi enseignants, étudiants, et toute personne qui souhaite creuser un thème pour se faire sa propre opinion. En lien avec nos publications, les animations dans les écoles, conférences, tables rondes UFAPEC, ... veulent chaque fois susciter une dynamique de conscientisation et un regard critique sur notre société.

En 2003, le Parlement de la Communauté française votait à l'unanimité le décret « Soutien à l'action associative dans le champ de l'éducation permanente », afin de développer le sens critique des individus, pour permettre leur émancipation. Ce décret vise la mutualisation des efforts fournis par tous les mouvements d'éducation permanente.

En ce qui concerne l'UFAPEC, sa spécificité est de naviguer entre deux institutions, la famille et l'école, qui sont deux sphères bien distinctes. Mais entre ces deux lieux, il est essentiel de construire des ponts. L'UFAPEC travaille depuis de nombreuses années déjà les thèmes liés à l'éducation, à la parentalité et à notre système scolaire. Les thématiques que nous abordons régulièrement tournent autour de 4 idées :

- Approcher l'école comme catalyseur d'intégration ;
- Privilégier le partenariat famille-école ;
- (In)former des citoyens responsables, actifs et solidaires ;
- Participer à une société éducative.

Comment les AP favorisent-elles l'éducation permanente sur le « terrain » ?

Les AP conscientisent les parents au fait qu'exercer leurs responsabilités de parents consiste à :

- se sensibiliser à l'importance de la scolarité ;
- motiver la réussite de son enfant et de tous ;
- s'intéresser non seulement à son enfant, mais aussi aux autres enfants ;
- s'intéresser à la vie de l'école en général et à l'école de ses enfants en particulier comme partenaire de l'éducation ;
- collaborer, avec les autres parents et les enseignants, à la vie de l'école ;
- s'intéresser et, si possible, participer aux organes de participation de l'école ;
- prendre la parole et apporter sa pierre à l'édifice ;
- s'informer sur les réformes de l'enseignement ;
- s'informer à propos de la politique d'enseignement et en analyser les enjeux par rapport aux intérêts des élèves.

- favoriser l'épanouissement de tous les enfants dans et aux abords de l'école ;
- favoriser les relations régulières entre chaque parent et l'école,
- aider et soutenir les familles plus démunies ;
- consulter les parents et refléter leurs avis auprès de l'UFAPEC, qui est leur porte-parole.

Publications et débats UFAPEC

Afin d'aider, d'une part, les parents à mieux comprendre et exercer leurs responsabilités et, d'autre part, les responsables d'AP à mieux assurer leurs rôles, l'UFAPEC :

- publie et diffuse une série d'informations, d'analyses et d'études sur différents supports : la revue Les Parents et l'Ecole, la Nouvelle web, les cyber-lettres, le site (www.ufapec.be/nos-analyses), ...
- en amont ou en aval de tous ces articles, l'UFAPEC organise des réunions régionales et des conférences-débats afin d'aider les parents à mieux comprendre le monde dans lequel évolue leur enfant pour mieux assurer leurs responsabilités au sein de leur famille et de l'école.

Contre les sentences rapides

Les parents qui s'engagent dans les associations de parents et les conseils de participation offrent un exemple de démarche citoyenne à leurs enfants et à leur entourage. Ces réunions sont chaque fois des lieux d'éducation permanente, car ce sont des lieux où les idées se confrontent et où la démocratie s'exerce. Contre l'urgence de notre temps, notre vision de l'éducation permanente s'oppose aux sentences rapides qui font l'actualité.



© Charlotte Meert

Pour en savoir plus,
lire les analyses sur
www.ufapec.be/nos-analyses : 12.11/
L'éducation permanente à l'UFAPEC, une
démarche citoyenne ?

Bénédicte Loriers

L'apprentissage d'une langue faisons le point

Dans le cadre de ses analyses, l'UFAPEC s'est penchée sur l'apprentissage des langues étrangères tant dans le fondamental que dans le secondaire, et est arrivée à un certain nombre de constats et de suggestions que nous vous présentons dans cet article. Au niveau légal, rien n'est mis en place avant l'âge de 8 ans à Bruxelles et 10 ans en Wallonie ; l'apprentissage du néerlandais est en effet obligatoire à Bruxelles à partir de la troisième année primaire alors qu'en Wallonie, cette obligation n'existe qu'à partir de la 5^e primaire. Même si souvent les écoles proposent spontanément des activités d'éveil dès la maternelle.

AU BERCEAU ?

Les recherches linguistiques ont prouvé que l'apprentissage d'une langue étrangère devait se réaliser le plus tôt possible : *le moment idéal semble être la fin de la scolarité maternelle quand les bases de la langue maternelle sont relativement bien maîtrisées*, explique Annick Comblain¹, chercheuse à l'Université de Liège.

On voit donc qu'en démarrant à 10 ans en Wallonie, on a déjà pris quelques années de retard. Dans les programmes du fondamental, c'est l'oral qui est privilégié : *il s'agit d'éveiller l'enfant à un autre mode de pensée et à un autre type de culture tout en suscitant chez lui l'audace et le plaisir de s'exprimer dans une autre langue qui contribue à l'épanouissement et à l'enrichissement de sa personnalité dans des dimensions d'intégration sociale, morale, affective et intellectuelle*.² Mais dans la pratique, on constate que les moyens et les investissements sont insuffisants pour garantir un apprentissage de qualité pour tous les enfants. Dans une enquête menée de 1999 à 2002³ auprès d'un échantillon de 498 maîtres de langues, 8 enseignants sur 10 jugent difficile à très difficile les échanges dans la langue cible. Et trois quart des maîtres de langues considèrent encore comme difficiles la prise en compte de l'hétérogénéité des groupes et l'apprentissage de la communication même si une large majorité déclare qu'il est très facile ou au moins assez facile de motiver et d'intéresser les élèves.

UNE APPROCHE LUDIQUE DONNE DU SENS ET MOTIVE LES ENFANTS

Par ailleurs, le fait que l'enfant n'ait pas fondamentalement besoin d'une seconde langue pour grandir est un frein important à l'apprentissage et il faut absolument en tenir compte dans la méthodologie. L'acquisition de la langue maternelle est vitale pour l'enfant qui se construit une identité par la parole. Comme le dit très bien le Professeur Joubier : *La langue dite étrangère est par nature secondaire, sur un plan temporel d'abord, et surtout parce qu'elle apparaît comme dénuée de sens pour l'enfant, car non rattachée dans son environnement de vie à un immédiat communicatif et affectif*.⁴

« Jan en Piet zwemmen »

« Mieke eet »



© Charlotte Meert

à l'école,

Donner un sens concret aux apprentissages, travailler dans le sens d'un développement de la communication et non de la simple transmission de vocabulaire ou de grammaire est essentiel et permet à l'enfant de s'approprier une autre langue « concrètement » avec un vrai objectif communicationnel et cela dès le plus jeune âge.

A LA CARTE EN SECONDAIRE

Cette disparité complexifie fortement la tâche des enseignants du secondaire, nous l'imaginons bien. De plus, les élèves en Wallonie ont le choix à leur arrivée en première secondaire entre le néerlandais, l'anglais ou l'allemand. A Bruxelles, le néerlandais est obligatoire. La Communauté française encourage la poursuite de la langue choisie dans le fondamental et met en garde les parents de la difficulté supplémentaire qu'ils imposent à leur enfant en cas de changement. Dans la pratique, les enfants qui changent sont nombreux et cette flexibilité s'accroît encore au deuxième degré puisque les élèves peuvent ajouter une deuxième, voire une troisième langue étrangère,

abandonner la première ou diminuer le nombre de périodes. Bref tout est possible au détriment bien souvent d'une fixation solide de l'apprentissage des compétences de base. Dans le cadre d'une recherche menée pendant 6 ans auprès de 700 enseignants du secondaire et de BAC 1 et 3000 étudiants de BAC 1, Dany Etienne, assistant en didactique des langues à l'UCL et enseignant dans le secondaire, préconise une pratique de 700 heures de cours pour l'apprentissage d'une langue, soit 4 heures de cours par semaine pendant 6 ans. Cela implique de catégoriquement réduire le choix à la carte et de mettre en place une réelle cohérence pédagogique dans leur parcours. Il prône également la mise en place de compétences prioritaires telles qu'être capable de comprendre et de s'exprimer autour de thématiques cibles⁶, de comprendre et de lire des écrits d'actualité.

PISTES À DÉVELOPPER

Nicole Bya responsable du secteur langues du Segec⁷ conseille de regrouper les heures de langues pour permettre « un bain linguistique » et d'utiliser un portfolio de langues qui suivrait l'élève et dans lequel seraient repris ses acquis au fil de sa formation. Elle propose le recours à d'autres méthodologies telles que l'immersion et l'organisation de programmes d'échanges linguistiques tant pour les élèves que pour les enseignants⁸. En France, la baladodiffusion est évoquée comme nouvel outil ; en équipant chaque élève d'un Mp3 et en mettant à sa disposition des documents sonores, ils pourront s'enregistrer et travailler leur expression orale. L'idée de créer des partenariats avec des écoles étrangères est aussi évoquée ainsi que l'ouverture à d'autres cultures par le biais de rencontres, de correspondances entre élèves ou par la visioconférence⁹.

Comme on le voit, l'acquisition des langues vivantes constitue un enjeu de taille pour l'avenir de nos enfants. Chacun a sa brique à poser à l'édifice en garantissant une certaine continuité dans l'apprentissage d'une langue étrangère et en multipliant les points de contacts, les échanges avec les différentes communautés afin de donner sens aux apprentissages.

Dominique Moret et Anne Floor

⁵ Données récoltées lors de la défense de thèse « Des lacunes dans l'enseignement des langues en Communauté française » le 11 février 2011, UCL.

⁶ 6 thématiques ressortent de son étude : actualité, vie quotidienne, parcours personnel, éducation, environnement et lieux.

⁷ Secrétariat général de l'enseignement catholique

⁸ BYA, N. Langues à l'école. Peut mieux faire !, Entrées libres, n°57, mars 2011, p.5.

⁹ BACH Coralie, L'enseignement des langues vivantes en France. Etat des lieux. <http://www.vousnousils.fr/2010/09/17/1%e2%80%99enseignement-des-langues-vivantes-en-france-etat-des-lieux-18-324774>.

Pour en savoir plus, lire les analyses sur www.ufapec.be/nos-analyses : 06.11/ L'apprentissage d'une seconde langue : deux poids, deux mesures dès le fondamental et 11.11/ le mythe du bilinguisme.

« een waffel »



En quoi les **apprentissages fondamentaux** sont-ils liés à la

« Nos enfants, nos jeunes ne respectent plus leurs parents, leurs enseignants, et la violence est partout, à la maison, à l'école et dans la rue ». Voilà une constatation qui n'est pas neuve, ... mais allons plus loin, et tentons de comprendre pourquoi certains enfants sont violents.

¹ HEUGHEBAERT Suzanne, MARICQ Mireille, Construire la non-violence, éditions de Boeck, 2006, p23.

² MOURAUX Danielle, Entre peluche ... l'école maternelle ... et tableau noir, De Boeck, 1996.

Les manifestations de violence dans certaines écoles, dans certaines familles, certains quartiers ... prennent souvent naissance dès l'école maternelle, moment où se construisent les **fondations** de la personne, particulièrement de 2 à 8 ans.

Pour Suzanne Heughebaert et Mireille Maricq¹, voici quelques carences, manquements qui peuvent engendrer des attitudes agressives :

1. **Douter** et ne pas avoir confiance en soi : enfants mis en compétition, et non en émulation, lorsqu'il y a trop de comparaisons ;
2. **Ne pas maîtriser la notion de temps** : enfants « zappeurs », ou qui n'ont pas assez de temps libre, qui ne prennent pas d'initiatives personnelles, pour qui tout est pensé ;
3. N'avoir **aucun pôle d'intérêt** : il s'agit d'enfants qui ne s'intéressent ou ne sont sollicités par rien, ou d'enfants « spécialistes » dans un seul domaine, par exemple sportifs ou musiciens de haut niveau ;
4. **Le non-respect des rythmes** de développement et de vie : chaque enfant rencontre des vécus différents. Certains enfants sont sollicités trop tôt pour les apprentissages scolaires. Il est important de tenir compte des moments de maturation ;

5. **La non-construction de repères** : c'est en vivant avec d'autres que l'enfant va comprendre que tout ne lui appartient pas. A nous de lui laisser vivre et gérer les conflits, tout en étant attentif aux dérapages ;
6. **Ne pas connaître les limites** et les interdits : l'enfant à qui on ne sait pas dire non devient agressif. Les limites structurent l'enfant, elles lui offrent des repères stables ;
7. Ne pas construire les repères par rapport à **l'histoire** de chacun : il est important de raconter à l'enfant sa véritable histoire ;
8. **Ne pas pouvoir établir la différence entre mort et vivant** : établir la différence entre la mort et la vie permet à l'enfant de respecter la vie, notamment dans ses contacts avec les personnes âgées, ... ;
9. **Ne pas pouvoir établir la différence entre fiction et réalité** : les jeux électroniques, la télévision, ... incitent à ne pas faire de différence. Il est utile d'accompagner l'enfant et de lui expliquer à quels moments il s'agit de faire semblant ... ou pas.

Connaître ces causes peut nous aider à prévenir cette violence.

Mais pourquoi néglige-t-on parfois ces apprentissages fondamentaux ?

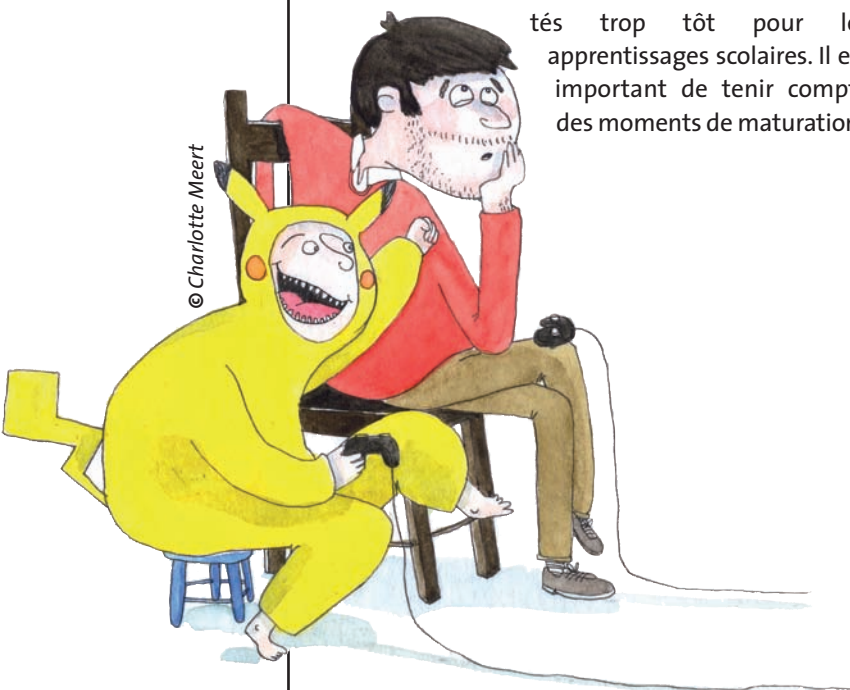
Certains parents ou enseignants sont trop pressés de voir évoluer l'enfant et bousculent donc son évolution psychique, sans tenir compte des recherches physiologiques et pédagogiques. Lire, écrire, compter ont souvent été présentés comme des finalités de l'apprentissage scolaire de base et c'est en général ce que les parents attendent de l'école. Danielle Mouraux écrit que le gavage rend obèse ... ou fait vomir².

La violence naît parfois du fait que, consciemment ou pas, certains adultes ne respectent pas le rythme de l'enfant, le négligent ou posent un regard négatif sur cet enfant.

On peut parler de violence encore lorsqu'un enfant se voit octroyer trop de pouvoirs, devient un enfant-roi, soutenu par ses parents.

L'enfant, l'élève se sent bien, réalise des progrès lorsqu'il sent cette interaction entre lui, ses parents et l'équipe éducative.

© Charlotte Meert



Les jeux électroniques incitent à ne pas faire la différence entre fiction et réalité

non-violence ?

Les apprentissages fondamentaux de l'enfant, de quoi parle-t-on ?

Voici 4 éléments qui sont considérés comme des apprentissages essentiels, avant d'asseoir les apprentissages scolaires.

- **La confiance en soi** : je dois avoir confiance en moi pour oser m'engager, expérimenter.
- **La socialisation** : je dois pouvoir communiquer avec les autres et les respecter (je dois savoir respecter les interdits et les limites, etc.) ... La famille transmet à l'enfant, dès son plus jeune âge, le langage et les codes sociaux les plus élémentaires (apprendre à manger « correctement » par exemple), mais aussi les valeurs et les normes qui l'aideront ensuite à développer des relations sociales. Elle joue donc un rôle important dans la socialisation. Mais la socialisation est multiple car le petit enfant va bien vite fréquenter d'autres adultes que ses parents et d'autres enfants. Cela lui permettra d'intégrer des manières de penser et d'agir différentes.
- **La notion du temps**, la construction de repères : je dois pouvoir vivre le temps pour le percevoir et le concevoir. Je dois apprendre à gérer mon temps et mes activités.
- **Le langage** : je dois avoir un bon niveau de langage pour apprendre à lire, écrire et calculer.

La confiance en soi, la socialisation et la notion de temps vont contribuer à construire solidement le langage chez l'enfant. Ces apprentissages sont nécessaires pour toute la vie et servent de base aux apprentissages de l'enseignement primaire.

Quelques bonnes pratiques pour créer des passerelles rassurantes entre la famille et l'école

Pour les parents, il s'agit de se tenir au courant de ce qui se passe en classe et à l'école, en consultant le journal de classe, en participant aux activités proposées, aux réunions d'AP, du conseil de participation, ... Le parent peut aussi valoriser et exploiter ce que l'enfant a appris en classe. D'autre part, quand le parent respecte le règlement de l'école, l'enfant sent une cohésion entre sa famille et l'établissement scolaire et ses repères sont davantage stabilisés.

Pour les enseignants, des passerelles s'établissent avec la maison lors des réunions individuelles, lors des réunions d'informations sur la pédagogie appliquée en classe, ... De nombreux professeurs instaurent une farde, un journal ou un cahier de liaison à destination des parents. Lorsque les enseignants organisent des fêtes, expos, etc., ils resserrent les liens entre la famille et l'école. On a le même sentiment quand les profs expliquent aux parents l'importance de leur rôle et de leur soutien dans les apprentissages.

La transmission des adultes

Quoi qu'il en soit, l'exemple que peut offrir l'adulte, l'éducateur, le parent, le grand-parent, le professeur, etc. peut être source de non-violence. Nos enfants se construisent en grande partie à partir de ce que nous leur transmettons. Pour que l'enfant intègre les limites de la vie en groupe (famille, classe, amis, ...), l'adulte-éducateur doit pouvoir agir dans le souci de l'autre, du collectif. Pour Diane Drory³, « être un exemple, c'est pouvoir s'imposer comme un modèle qu'un jeune a envie de suivre (...) Dans ce qui me relie à cet enfant, en quoi l'exemple que je transmets est-il constructif pour lui ? (...) L'ouverture à autrui est ce qui marque l'emprise progressive de la civilisation sur la barbarie. Ce n'est qu'à ce prix que la tolérance peut s'enraciner ; sinon ce qui gagne c'est la peur de l'autre car le moi de l'individu est trop fragile. »

Retenons notamment que, pour instaurer une ambiance de non-violence en famille et à l'école, il s'agit de **respecter les rythmes** de nos petits, en évitant de leur imposer un emploi du temps d'adulte, où tout doit aller vite.

³ DRORY Diane, L'enfant d'aujourd'hui a-t-il encore besoin d'exemples ?, in www.lexemplecestnous.org, initiative de la cellule Yapaka, ministère de la Communauté française, 2010.

La médiation se fait la part belle au sein de notre société



© Anne Floor

Nous tissons des liens tout au long de notre vie et parfois ceux-ci se distendent, se tendent et le conflit apparaît. Dans un mouvement de révolte face à l'injustice de ce qui arrive, la tentation est grande de demander justice, de poursuivre ce partenaire d'hier devenu aujourd'hui adversaire.

mathématiquement un certain nombre de règles, mais c'est le résultat d'un processus. De plus l'arriéré judiciaire en décourage plus d'un et au niveau pénal, la prison ou l'amende sont fortement remises en cause du point de vue de leur utilité.

On s'extrait par la médiation de la logique gagnant-perdant qui prévaut dans une procédure judiciaire où le juge tranche en droit d'abord et en équité ensuite après avoir entendu les parties ou leurs conseils qui vont s'exprimer dans une logique de combat. L'état d'esprit : j'ai raison, il a tort et le juge va le confirmer. Tout le travail du médiateur sera de rechercher les intérêts en présence et d'aider les personnes à trouver leur solution qui soit satisfaisante pour chacune d'elles et qui vise à résoudre le conflit de manière durable.

Le travail sur le lien est l'essence de la médiation. Elle consiste à mettre les gens debout pour négocier.

La médiation invite à s'expliquer par les mots, les gestes, les émotions ...Il n'y a pas d'expert pour imposer son analyse de la situation ni décider à la place comme le ferait un juge ou un arbitre. La médiation aide à désamorcer le conflit émotionnel pour récupérer ensuite un comportement et une capacité de négociation et de prise de décision adaptée à la situation objective du couple et des enfants, dans le cadre d'une médiation familiale. Certains sociologues constatent que la médiation familiale contribue à responsabiliser les parents et mène au respect des engagements pris en ce qui concerne les enfants tant au niveau éducatif qu'économique.

Nous ne pouvons qu'adhérer à la conclusion de Marie-Louise Henrion, Présidente au Tribunal de Commerce de Namur qui espère que le processus puisse faire tache d'huile : *La connaissance de cet outil est bénéfique pour chacun de nous, qui que nous soyons, car nous sommes tous confrontés dans notre quotidien à des occasions de conflits que les principes de la médiation peuvent nous aider à dépasser. Par ce chemin, nous contribuerons chacun à une pacification autour de nous, qui servira l'ensemble de la communauté.*²

Même si les avocats, les juges et les lois restent bien entendu un garant essentiel de notre Etat de droit, le recours à l'action en justice dépossède les parties du conflit. L'affaire est résolue mais chacun a-t-il pu finalement se faire entendre de l'autre, l'écouter et se retrouver lui-même ? Il existe une alternative à l'action en justice qui est la médiation et qui se développe de plus en plus dans différents secteurs de notre société (familiale, scolaire, commerciale, pénale, de quartier, services des ombudsmans, ...). La médiation est donc un autre processus de gestion des conflits mis en mouvement par les parties elles-mêmes, en toute liberté et indépendance. Les parties demandent l'aide d'un tiers qu'elles choisiront. Celui-ci va les aider à trouver une solution durable au conflit, sa fonction essentielle sera de faciliter la communication entre elles sur base d'une méthodologie propre à la médiation.

Pourquoi se lancer dans une médiation plutôt que dans une action en justice ?

La loi a perdu son caractère inaltérable, immuable au cours du 20^{ème} siècle. En effet, la loi est de plus en plus vécue comme faisant partie d'un contexte. Et donc juger n'est plus seulement appliquer, presque

¹ M. Stroobants, Une médiation pour construire une entente, En Marche, Avril 2006.
http://www.enmarche.be/Societe/Famille/Mediation_familiale.htm.

² L-M. Henrion, Président du Tribunal de commerce de Namur, newsletter du portail du droit belge, mars 2011. http://www.droit-belge.be/news_detail.asp?id=652

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 09.11/La médiation prend de plus en plus de place dans notre société : pourquoi, comment, jusqu'où.

« Va te faire intégrer ! »

L'apprentissage du français et de la langue d'origine à l'école, clés pour l'intégration des élèves immigrés

La langue n'annihile pas les différences culturelles et sociales, mais elle les rend audibles les unes aux autres.

Alain Bentolila



© France Baie

La Belgique, comme de nombreux autres pays occidentaux, est aujourd'hui une mosaïque de peuples et de cultures. La multiculturalité est une chance, mais ne se réussit qu'à certaines conditions.

La maîtrise de la langue, et donc du français, est un élément d'intégration de premier ordre mais dans quelles conditions et à quel prix pour l'élève ? L'enquête PISA montre que le résultat moyen des élèves belges en lecture (mais aussi en mathématiques) est plus avancé d'environ deux années scolaires, par rapport au résultat moyen des élèves immigrés non européens scolarisés dans le pays. Mais plus inquiétant pour notre système scolaire, les résultats des enfants d'immigrés sont quasi identiques à ceux des immigrés de la 1^{re} génération.

DIFFICULTÉS D'APPROPRIATION DU FRANÇAIS

La maîtrise de la langue est capitale. Voici comment le programme de français du Secrétariat de l'Enseignement Catholique la définit : « La langue constitue l'accès à l'exercice de la raison et de la communication. De même, elle contribue à la construction de l'identité. Sa maîtrise favorise grandement la réussite scolaire, l'insertion socioprofessionnelle et l'émancipation sociale. »¹

Pour les enfants immigrés dont les parents parlent une autre langue à la maison et qui ont été peu ou pas scolarisés, la difficulté est double : maîtriser le français comme langue seconde et maîtriser le langage écrit.

LES ÉLÈVES IMMIGRÉS ET LEUR DOUBLE IDENTITÉ

Pour l'enfant de la première, deuxième, voire de la troisième génération d'immigrés, l'entrée dans le monde scolaire sera souvent brutale. C'est l'entrée dans un monde étrange et méconnu voire hostile avec une langue, une culture, des convictions, des normes, des codes différents de ceux véhiculés à la maison et familiers depuis toujours.

LES REPRÉSENTATIONS DE L'ENSEIGNANT

Très vite, un enfant d'origine immigrée peut développer une attitude de frilosité voire de rejet par rapport au français.

Une fois de plus, cela nécessite chez l'enseignant un recul et une prise de conscience par rapport à sa pratique mais aussi par rapport à ses propres codes socio-culturels. L'idée que l'enseignant est d'abord un « passeur » plutôt qu'un « assimilationniste » est revenue plus d'une fois lors des journées organisées dernièrement sur la question par le Service de pastorale scolaire des Services diocésains de Bruxelles-Brabant wallon et par le bureau d'étude du SeGEC.

De même, trop souvent, le professeur ne perçoit que la finalité technique de la langue (grammaire, conjugaison, syntaxe, orthographe) alors que, comme l'explique Jean-Luc Vanschepdael du SeGEC, « La lecture n'est pas qu'une question de savoir-faire technique, elle est aussi une pratique sociale et culturelle ».²

¹ SEGEC, programme de français du 1^{er} degré d'Observation 1^{ère} A – 2^{ème} Commune, 2005.

² Jean-Luc Vanschepdael, Français. Guide pratique du Cadre de référence 1^{er} degré différencié. A l'usage des enseignants. 2008. <http://admin.segec.be/documents/4446.pdf>

PISTES POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Des expériences qui ont fait leur preuve sont à développer comme familiariser l'enfant avec les livres dès le plus jeune âge, éveiller l'enfant aux langues dans une dimension socio-culturelle et de métalangage (attitude de réflexion sur la langue), sensibiliser l'élève à l'interculturalité et enfin, développer la notion de plaisir et de créativité dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

NI DE LÀ-BAS, NI D'ICI

Trop souvent par méconnaissance, ethnocentrisme³ ou peur du communautarisme⁴, notre système éducatif oublie, comme le rappelle Alain Bentolila⁵, que les choix linguistiques ne sont pas de l'ordre du symbole identitaire mais au service de l'épanouissement de l'enfant et de ses perspectives réelles d'insertion sociale, objectifs de notre enseignement de la Communauté française clairement énoncés dans le décret *Missions* de 1997.

Si l'enfant ne se sent pas accepté et reconnu dans sa différence, deux solutions extrêmes s'offrent à lui : renier ses origines, ce qu'il est depuis toujours y compris sa famille ou rejeter le monde scolaire et les chances d'intégration qu'il représente; la voie médiane pour l'élève étant de naviguer le mieux qu'il peut entre ces deux mondes parallèles et de changer d'identité chaque fois qu'il change de lieu. Le jeune immigré vit un perpétuel écartèlement amenant des jeunes filles à se promener avec une 2^{ème} garde-robe permanente dans un sac plastique et des garçons à se réfugier dans la rue, zone neutre.

PISTES POUR L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE D'ORIGINE, OU LANGUE MATERNELLE

Dans nos écoles, soulignons la mise en place des programmes LCO. De quoi s'agit-il ? Dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté française et sept pays (Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Turquie, Portugal et Roumanie), les écoles qui le souhaitent peuvent proposer des cours de Langue et Culture d'Origine à leurs élèves de l'enseignement fondamental et secondaire.⁶

Près de 180 écoles participent à des programmes LCO pour encourager l'éducation interculturelle. À côté des LCO, des enseignants, des associations, des parents « bricolent » au quotidien pour une école de la multiculturalité enrichie des différences de chacun (exemples : souper et spectacles du Monde, activités contes d'ici et d'ailleurs,...).

Mais les programmes LCO ne sont pas suffisants et l'éducation à la diversité multiculturelle ne doit pas se limiter aux écoles accueillant une forte concentration d'élèves immigrés. La multiculturalité, l'ouverture et la reconnaissance de l'Autre concernant tous les élèves amenés à vivre ensemble dans une société plurielle.

L'UFAPEC insiste plus que jamais pour que tous les élèves aient des chances égales de réussite quelle que soit leur origine. Elle réclame notamment, comme énoncé dans la *Résolution du Parlement européen du 2 avril 2009 sur l'éducation des enfants des migrants* :

- des moyens accrus aux écoles pour l'apprentissage du français, langue seconde ;
- la promotion de la langue et de la culture d'origine dans le programme scolaire ;
- le développement de compétences en communication multiculturelle à la fois chez les enfants immigrés et les enfants belges ;
- la formation des enseignants et autres acteurs scolaires à la dimension multiculturelle et multilingue mais encore à la situation des enfants immigrés .

Dominique Houssonlogie



© France Baile

³ Tendance à privilégier le groupe social, la culture auxquels on appartient et à en faire le seul modèle de référence, Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2009.

⁴ Système qui développe la formation de communautés (ethniques, religieuses, culturelles, sociales...), pouvant diviser la nation au détriment de l'intégration. Op. cit.

⁵ Bentolila Alain, « Le verbe contre la barbarie » Apprendre à nos enfants à vivre ensemble, éd. Odile JACOB, 2008, p. 105.

⁶ <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:WOWA1RxIUdWJ:www.enseignement.be/lco+PROGRAMME+LCO,+www.enseignement.be&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=b&e&source=www.google.be>

⁷ <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP/TEXT+TA+P6-TA-2009-0202+0+DOC+XML+Vo//FR>

Pour en savoir plus,
lire les analyses sur
www.ufapec.be/nos-analyses : 07.11
et 8.11/ Va te faire
intégrer !

Ti t'appelles Aïcha, pas Jouzifine !

Ce livre nous conte l'histoire de Mimi et Aïcha, toutes deux issues de familles maghrébines, l'une est née en Belgique, l'autre est arrivée chez nous lorsqu'elle avait dix ans.



Mimi a une âme de révoltée, toujours en quête de plus d'indépendance, elle a vécu une enfance difficile entre le climat familial empreint de tradition marocaine et « l'Extérieur » bien ancré dans notre culture occidentale. Les contradictions entre ces deux cultures, elle connaît. Comme le jour où elle découvre St Nicolas et le Père Noël et qu'elle demande quelques explications à son père :

« Quelques semaines plus tard survient l'affaire Père Noël. Je crie à nouveau haut et fort que je veux être comme les autres. Je veux un sapin avec des guirlandes ! Je fais ma première manif en scandant les mêmes phrases et en chantant : « Petit Papa Noël, quand tu descendras du ciel ... »

Mon père perd patience :

« – PIRSOUN I VA DISCENDRE DI CIEL ! ON I DI MOUSLIMAN ! TI T'APPILES TAMINOUNT. TI T'APPILES PAS NATHALIE OU BIRNADITE ! »

Je comprends une fois de plus ce qu'il dit à ma mère dans leur langue « fais-la taire ou je vous étrangle toutes les deux ! - et je prends peur. Mais le lendemain, mon père ramène un tout petit sapin que l'on branche à une prise électrique et qui scintille de jolies lumières. »

A 27 ans, Mimi se marie pour ne plus subir la pression familiale liée à son célibat, elle fait une bonne action en épousant un « sans-papier », mais divorcera peu de temps après, bien déterminée à ne pas gâcher entièrement sa vie, juste par tradition.

Aïcha, son amie d'enfance a eu un parcours quelque peu différent : après avoir fait des études, elle se marie et fonde une famille.

Toutes deux ont souffert de cette difficulté d'assumer leur condition de femme dans ce milieu marocain, illustrée par cette terrible anecdote que le père d'Aïcha lui rapporte :

« Un homme se promenait toujours le visage caché par le capuchon de sa djellaba. Les passants s'interrogeaient sur une éventuelle disgrâce physique, jusqu'au jour où il se découvrit la tête. Quelqu'un lui demanda alors pourquoi il avait caché son visage pendant des années et il répondit : j'ai marié toutes mes filles, je ne risque plus d'être déshonoré. Quoiqu'elles fassent maintenant, ce sera de la responsabilité de leur mari ».

Evoluer entre ces deux mondes dans un tiraillement incessant représente un réel défi que l'auteure nous conte avec beaucoup d'humour et de dérision.

Malgré les rancunes accumulées et les injustices endurées, Mimi finira par retrouver une sérénité en réalisant que la haine et la rancune l'épuisent. Elle éprouve alors une certaine indulgence vis-à-vis de ses vieux parents, consciente que la perte de repères provoquée par leur exil pourrait être à l'origine de toute la confusion liée à son éducation et à celle de ses frères et sœurs. Lors d'un débat, l'auteure dira : « On n'est pas assis entre deux chaises : il y a deux chaises différentes ; puis vient un moment où, par un coup de baguette magique, on les fusionne pour en faire un fauteuil très confortable. Mais cela prend du temps... ».

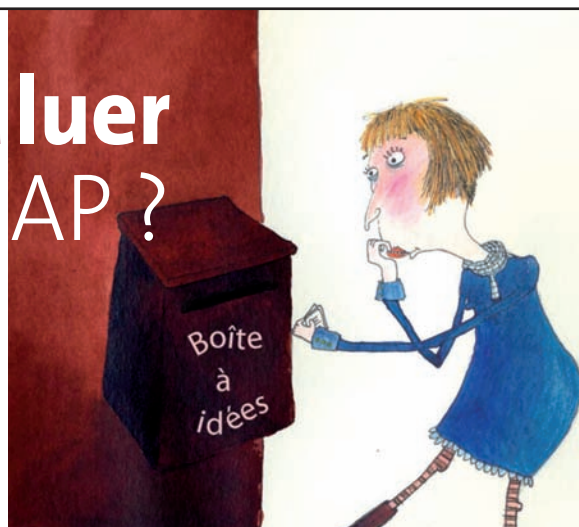
Un livre criant de vérité, étonnant et drôle pour comprendre la difficulté d'intégration des femmes issues de la seconde génération d'immigrés marocains.

Fabienne Van Mello

Référence : Oualdhadj Mina « Ti t'appelles Aïcha, pas Jouzifine ! ». Editions Clepsydre, mars 2008.

Comment évaluer votre action en AP ?

En cette fin d'année, nous vous proposons quelques réflexions pour réaliser un menu « AP savoureuse ». A table ... pour un petit état des lieux de cette année scolaire 2010-2011, sous forme de questions. A vous d'y réfléchir, mais n'oubliez pas qu'une AP qui « tourne » ne s'est pas formée en quelques jours.



© Charlotte Meert

1. En entrée, avez-vous proposé un **appel général à candidatures** pour former le bureau de l'AP, histoire de mettre les parents en appétit ?
2. Le plat consistant pour cette année 2010-2011 avait-il le goût de **l'intérêt général des enfants** ?
3. Avez-vous choisi comme **ingrédients** qui plaisent :
 - 3.1 des activités à contenu éducatif pour les parents ;
 - 3.2 des assemblées générales ;
 - 3.3 des réunions de parents par classe ;
 - 3.4 des groupes de travail
 - 3.5 des activités culturelles
 - 3.6 des services d'entraide
 - 3.7 des activités d'aide à l'école et aux enfants
 - 3.8 des rencontres festives, ... ?
4. Pour que la « **forme** » du repas soit appréciée, avez-vous pensé à ce qui suit:
 - 4.1 programme d'activités
 - 4.2 objectifs
 - 4.3 moyens
 - 4.4 répartition des tâches
 - 4.5 délais, calendrier
 - 4.6 convocations
 - 4.7 rapports de réunions,
 - 4.8 rapport annuel d'activités
 - 4.9 contacts fréquents avec les autres parents
 - 4.10 trésorerie propre
 - 4.11 renouvellement, continuité d'action
 - 4.12 statuts, ... ?
5. En guise de dessert, votre groupe de parents actifs au sein de votre AP a-t-il saisi les occasions pour informer, consulter et susciter la participation du plus grand nombre possible de parents ?
6. Cerise sur le gâteau : votre AP a-t-elle participé aux actions de **notre mouvement parental** : forums, consultations et publications UFAPEC ?

Voici quelques pistes qui, loin d'être exhaustives, peuvent vous aider à prendre du recul par rapport aux activités de votre AP, réalisées tout au long de cette année scolaire qui s'achève.

Zahra, membre de l'AP

« Notre recette à nous ? Une franche collaboration avec tous les membres de la communauté éducative : parents, enseignants, Direction, PO, élèves, ... toutes nos actions se font en partenariat ».

Bonnes vacances à tous !

Bénédicte Loriers

CONCOURS LEGO



L'espace est un thème qui parle à l'imagination de nombreux enfants et adultes : l'infini, les étoiles, les planètes, les scientifiques qui les étudient et les astronautes qui explorent l'espace...

Le Groupe LEGO s'est laissé inspirer par ce thème universel et lance une toute nouvelle gamme de boîtes de construction : LEGO® City Espace. Mais ce n'est pas tout ! Avec ce thème, LEGO fait un pas de plus en concluant une collaboration unique avec la NASA ! Ce faisant, LEGO et la NASA espèrent inspirer les enfants du monde entier sur le thème de l'espace.

Le 29 avril 2011, les briques LEGO sont réellement parties dans l'espace, à bord de la navette spatiale STS-134 de la NASA, qui les a amenées vers la Station Spatiale Internationale (SSI) ! L'objectif de cette mission spéciale est d'analyser les possibilités et les défis d'une construction LEGO dans un environnement où la pesanteur est réduite.

Acheter une boîte LEGO City Espace vous fera découvrir une toute nouvelle expérience ! Ces sets de construction réalistes, dans lesquels l'espace occupe une position centrale, représentent l'association parfaite entre le plaisir de la construction et du jeu et une découverte éducative !

Notre revue « Les parents et l'école » vous offre 5 boîtes de constructions « Navette spatiale » (valeur : 64,99€/boîte) ! Envoyez votre plus beau dessin de LEGO dans l'espace, avec vos coordonnées avant le 30 juin, à Anne Floor, 24 avenue des combattants, 1340 Ottignies, et peut-être gagnerez-vous un de ces sets de construction !

Table-ronde de rentrée organisée par l'UFAPEC à l'intention des parents d'élèves et des acteurs du monde scolaire

le jeudi 6 octobre 2011 en soirée à Bruxelles

Venez chercher de nouvelles idées pour faire bouger votre école primaire ou secondaire !

Rejoignez-nous pour réfléchir ensemble au lancement de nouveaux projets sur des enjeux essentiels tels que :

1. *Bilinguisme : mythe ou réalité ?*
2. *Quelles clés pour une école multiculturelle ?*
3. *La médiation comme régulateur des conflits*
(par les pairs, par des organismes comme la Communauté française, l'Université de Paix,...)

Chaque atelier comprendra un animateur UFAPEC, un expert, un témoin, un secrétaire.

Pour infos et inscriptions : dominique.houssonloge@ufapec.be

TIMING DE LA SOIRÉE

- 19h : sandwiches
- 19h30 : accueil et information sur l'actualité politique scolaire
- 20h : ateliers
- 21h30 : mise en commun
- 22h : verre de l'amitié

Nos animateurs seront également à votre disposition pour toute question sur le fonctionnement, la création ou la relance de l'association de parents dans votre école ainsi que sur l'actualité politique scolaire.



Dans le cadre de son travail d'éducation permanente, l'UFAPEC réalise des recherches et produit des analyses sur les trois problématiques de notre table-ronde et qui interpellent aujourd'hui notre enseignement. En suivant ce lien <http://www.ufapec.be/nos-analyses/>, vous accéderez directement à celles-ci.

Qui mieux que l'école de la Sainte Famille d'Helmet à Schaerbeek pouvait nous accueillir pour l'occasion et nous partager son projet d'école qui touche à la fois à la médiation par les pairs, à la multiculturalité et au multilinguisme ?

En effet, cette école schaerbeekoise accueille plus de 30 nationalités et vit la multiculturalité non seulement avec ses élèves mais aussi avec ses enseignants. Au niveau de l'apprentissage et la reconnaissance des différentes langues et cultures d'origine, l'école a un programme LCO (Langue et Culture d'origine).¹

Des professeurs extérieurs collaborent à des cours présentant les différentes cultures d'origine des élèves présents dans l'école. Des cours parascolaires de langues maternelles sont également organisés.

Il est près de quatre heures et les élèves quittent l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet, une école secondaire en D+ (discrimination positive), scolarisant un public socio-économiquement plutôt défavorisé, surtout d'origine marocaine, turque, centrafricaine et est-européenne. Une poignée de jeunes, un par année, s'attarderont cependant une bonne heure encore dans les murs de l'école. Car aujourd'hui, comme toutes les semaines, c'est conseil de citoyenneté, ou « concit », comme on dit ici. Soit un lieu de concertation entre représentants des profs et des élèves, visant notamment à accueillir les nouveaux élèves, à encourager des initiatives positives dans l'école et à régler les situations problématiques.

C'est que la Ste-Famille, comme d'autres écoles, est confrontée à une certaine forme de violence. [...] « Il ne s'agit pas d'une grosse violence, renchérit Bruno Derbaix, prof de religion, sociologue et cheville ouvrière du « concit » depuis sa création en 2008. Mais plutôt d'une violence insidieuse. » Passage à tabac, racket, « jeux » violents ou incivilités (dégradations, vols). Face à ces comportements, l'école se sentait assez dépourvue. [...] Les bénéfices recherchés : diminuer la violence et les actes de destruction et augmenter le plaisir d'être ensemble et les résultats scolaires.

La première étape consistera à élaborer, avec tous les élèves, la loi de l'école. Des mini-forums sont organisés dans les classes, pour proposer des règles de vivre-ensemble. Une synthèse en est faite par les délégués d'année et les adultes de l'école, qui sera ensuite coulée dans un texte [...] rédigée dans un langage jeune, et affichée dans toute l'école [...].

Une fois la loi rédigée et communiquée, reste à la faire appliquer. C'est là qu'intervient le conseil de citoyenneté, qui propose des punitions et des réparations et s'assure de leur application rapide. Le « concit », c'est donc des jeunes -notamment- qui s'adressent à d'autres jeunes, convoqués devant eux pour des comportements répréhensibles. « Vachement percutant »,

constate Bruno Derbaix. « Si je dis quelque chose, témoigne Yannick Ziegler, ça ne marche pas. Si un élève délivre le même message, avec d'autres mots, un autre vécu, les oreilles s'ouvrent mieux. » [...].

Pour inciter à des comportements respectueux, l'école a également mis en place un système de ceintures, comme au judo, de la jaune à la noire. Lors des conseils de classe, soit à chaque bulletin, les professeurs proposent une liste d'élèves pouvant « monter de ceinture ». [...] « Ce qui nous réjouit, note Bruno Derbaix, c'est qu'à peu près un tiers des élèves montent de ceinture à chaque bulletin. »

Mais finalement, la Ste-Famille se porte-t-elle mieux, avec ce processus citoyen ? « Depuis un an ou deux, il y a moins de matage dans la cour », constate Hayat, déléguée des 6^{es}. « Mais il y en aura toujours », nuance Younes, représentant des 1^{res}. « Les incivilités continuent, admet Mr. Derbaix, mais moins souvent qu'avant. Et désormais, nous avons davantage d'outils à disposition pour les régler. » « Pour nous les enseignants, confirme Mme Lenaerts, prof de français, il était important d'avoir cette référence commune, cette loi affichée dans toute l'école. »

« C'est un beau projet, mais il ne règle pas tout », analyse la directrice de l'école, Chantal Beckers. Et il n'est pas exempt de difficultés, à en croire Bruno Derbaix : « D'abord, il suppose un changement de culture dans le chef des enseignants. Or, certains ont peur de perdre leur position de « maître » dans leur classe, de devoir se justifier devant un jury composé notamment d'élèves. Ensuite, la communication dans l'institution scolaire n'est pas facile. Enfin, le travail citoyen avec les élèves prend du temps. Construire une réparation en lien avec l'incivilité (un travail sur la drogue suite à une affaire de cannabis, par exemple) au lieu d'une punition figée et pauvre en sens (comme une retenue) demande en général plus de temps. Or, cette démarche pourrait, face à de jeunes ados, être trop lente. Elle risque d'introduire un climat d'impunité qui est pire encore. » A ces difficultés s'ajoute le manque de ressources humaines disponibles pour ce type de projet ».²

Dominique Houssonlogé



¹ Voir article « Va te faire intégrer ! » en pages 15 et 16.

² Laurent Gérard, Extraits de l'article : Contre la violence, l'école citoyenne in La Libre Belgique, 06/05/2010 - <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/580874/contre-la-violence-l-ecole-citoyenne.html>

Eduquer ensemble : utopie ou volonté partagée ?

Pour qu'un enfant ait le désir d'apprendre, il faut qu'il ait le cœur apaisé. Le conférencier Philippe Béague était invité par l'école ND de Meux, le 28 avril, pour faire réfléchir équipe éducative et parents à la nécessaire collaboration entre famille et école. Voici quelques passages-clés de sa conférence.

En 1950, les profs enseignaient et les parents éduquaient. Ce que disait le maître était rarement remis en question ; de plus, la maman était souvent à la maison. Aujourd'hui, un nouveau défi s'offre à l'école : elle transmet des savoirs, mais ne peut plus le faire comme en 1950.

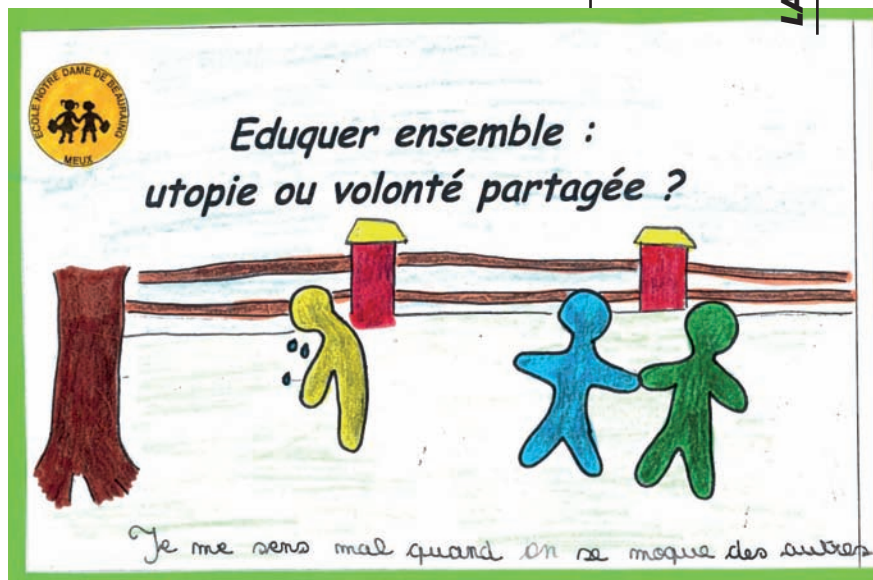
Avec Françoise Dolto, nous considérons l'enfant comme un être intelligent, il « comprend », même dès sa naissance. Du coup, l'autorité est en « crise », car l'enfant a une autre place, il est éduqué avec une ouverture sur le monde. C'est un long travail qui rend l'éducation plus difficile, car il faut rétablir l'autorité parallèlement à l'écoute et au dialogue.

Repères pour grandir

Eduquer, c'est faire le bonheur de mon enfant ... mais pas seulement. C'est aussi lui offrir un cadre et les balises nécessaires pour le faire grandir. Eduquer, c'est développer l'intelligence de l'enfant, mais aussi développer le plaisir d'être ensemble, de se découvrir soi-même, d'apprendre à s'admirer, à avoir de la valeur : « j'ai des choses à donner et je suis capable de le faire ». Pour permettre à l'enfant de trouver ses valeurs, il faut lui montrer jusqu'où il peut aller, quelles sont ses limites. Par exemple, le vivre ensemble suppose le respect de soi et de l'autre.

Les adultes qui entourent l'enfant sont là pour l'aider à accepter toutes ses frustrations, indispensables pour grandir. Pour Françoise Dolto, les enfants sont des barbares, ils ont besoin de défendre leur place. L'autre est dangereux par essence.

En maternelle, il est essentiel que l'enfant apprenne à vivre avec l'autre, avant tout apprentissage « abstrait », qui s'acquiert de toute façon en primaire. L'enfant doit trouver du plaisir à aller à l'école, et tous ceux qui travaillent dans l'école ont une part à prendre dans cet apprentissage. La maternelle devrait être et rester un jardin d'enfants : il faut repenser la progression de l'enfant de 2 à 6 ans.



Chaque enfant de l'école a pu illustrer le thème de la soirée à sa manière.

Alliance éducative

Aujourd'hui, nous développons un sentiment d'appartenance très fort avec nos enfants, beaucoup plus puissant que la génération de nos grands-parents, qui possédaient souvent une famille nombreuse. On éprouve des difficultés à accepter que d'autres adultes, les professeurs notamment, s'occupent de nos trésors d'enfants ... et sanctionnent parfois leurs comportements. Il faut pouvoir faire confiance.

Parents, enseignants, direction, ... se doivent de réfléchir ensemble et de dialoguer pour être dans une même logique d'éducation. L'alliance éducative porte ses fruits lorsque chaque partenaire garde sa place. Le parent ne doit pas dire au prof comment il doit enseigner, le prof doit pouvoir entendre les parents dans leurs difficultés. Plus on se parle et moins il y aura de difficultés, et plus la confiance s'installera pour apaiser le cœur de l'enfant devenu élève.

Bénédicte Loriers

Pour aller plus loin :

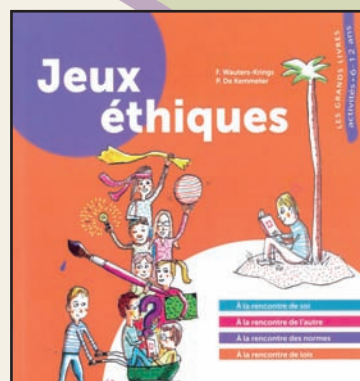
- BEAGUE Ph. (sous la direction de), *Aimer à perdre la raison*, Couleur livres, 2010.
- BEAGUE Ph. (sous la direction de), *Parents, enseignants ... La guerre ouverte ?*, Couleur livres, 2007.
- BEAGUE Ph. (sous la direction de), *Quels repères pour grandir ?*, Couleur livres, 2004.
- www.fondationdolto.be

Cette sélection a été établie en collaboration avec la librairie
A Livre Ouvert-le Rat Conteur Rue Saint-Lambert, 116 à 1200 Bruxelles. 02/762.66.69.

Jeux éthiques

Editions Casterman (les grands livres – activités) • 14.95 € • 6-12 ans

L'auteur nous présente plus de 100 jeux pour partir à la découverte de l'autre, de soi et de soi avec l'autre. Or le jeu est un moyen fabuleux pour tisser des liens, s'imiter, s'exercer, faire semblant, grandir, comparer, tester, goûter...on peut par exemple proposer aux enfants de se renseigner sur les habitudes gastronomiques et les manières de faire des autres cultures et recevoir « comme »... Saviez-vous qu'au Sénégal, on se déchausse avant de marcher sur la natte, qu'il faut se laver les mains et n'utiliser que la main droite pour manger...



William little knight The Sadmoor tournament

D. Dufresne et D. Balicevic

Editions Flammarion (My first reading book) • 9.90 €

L'enfant lit son premier roman en anglais tout en étant soutenu par un lexique à la fin du livre, l'explication de notions grammaticales, un résumé en français du chapitre précédent en début de chaque nouveau chapitre, une présentation des personnages et des principaux lieux en début d'ouvrage. Et comme une langue se lit mais surtout se parle et s'écoute, chaque livre est accompagné d'un cd audio qui reprend le texte intégral. Une belle porte d'entrée pour un apprentissage en douceur d'une autre langue.

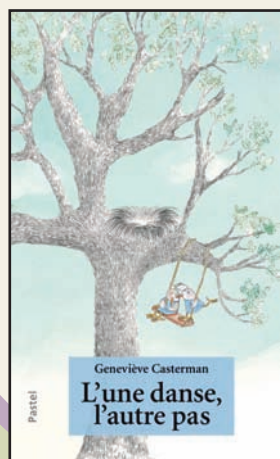
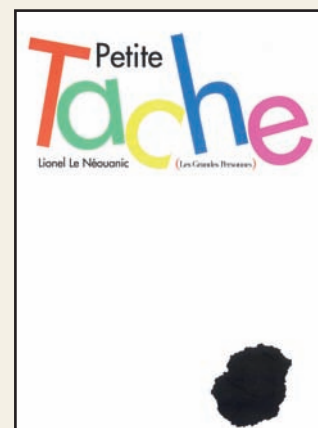


Petite tache

Lionel le Néouanic

Editions Les Grandes Personnes • 14 € • À partir de 3 ans

Petite tache s'ennuie fermement et part à la recherche d'amis. Pas facile quand on est une petite tache sans forme, ni couleur d'intéresser les ronds, les carrés, les triangles... Heureusement, ses parents vont lui révéler un secret qui les transformera tous. « On a tous quelque chose à offrir aux autres, il suffit de le savoir... », lui dit son papa. Une belle évocation du rôle parental où le parent invite son enfant à surmonter sa souffrance d'être autre en habitant plus fort sa singularité, en la développant en partage.



L'une danse, l'autre pas

Geneviève Casterman

Editions Pastel • 11,5 € • À partir de 3 ans

Rose et Line sont sorties du même œuf : la vie commence en double et se découvre remplie d'amour gémellaire, de partage et de différences. Le temps qui passe, qui enrichit. La voie que l'on trace petit à petit.

Un livre subtil tout en douceur et en tendresse avec des images délicates, tout en finesse et des mots, des sons qui se répondent. Un objet sensible dont on profite au fil des lectures successives.

Théâtre Jeune Public

— *Le théâtre, un art vivant
mettant en lumière nos vies.*

de 18 mois à 18 ans

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Le grand saut

Théâtre de la Guimbarde • de 18 mois à 4 ans

Un chantier urbain... Bruits de marteau, de moteur, tas de briques, tuyaux,... Un terrain d'expérimentation pour Noémi (Tiberghien) et Etienne (Serck) : observation de la chute d'un corps, construction de vases communicants et d'un monte-charge, vérification de la rotation d'un mobile, de la transparence d'un objet, fabrication d'une douche avec récupération d'eau. Et bien sûr, nos jeunes curieux dessineront dans le sable.

D'accord, ils ont fait un peu de bazar, sont tout mouillés mais ils se sont bien amusés et ont découvert par eux-mêmes quelques lois scientifiques.

Pas de frustration pour les enfants qui souhaiteraient les imiter mais qui seraient freinés dans leur élan parce qu'habitant un appartement : l'occasion leur sera donnée de tester matières et sons sur les mini-chantiers mis à leur disposition à l'issue du spectacle.



© Yves Gabriel

THÉÂTRE POÉTIQUE

Le Roi sans royaume

*Théâtre Agora • à partir de 7 ans • Prix de la culture
• Coup de foudre de la presse*



© Yves Gabriel

Une magistrale leçon de vie et de théâtre. Leçon de vie car, durant la préparation de cette création, l'auteur et metteur en scène du projet, Marcel Cremer, figure novatrice du théâtre en Communauté germanophone, est décédé.

Sa dernière pièce demeure testamentaire, emplit d'espoir et de poésie. Sept comédiens d'une polyvalence saisissante lui rendent hommage et nous offrent en cadeau ce que leur maître leur a transmis en arts scéniques.

Tout se déroule en une journée mais remet en question une vie, une société, l'humanité entière.

Un matin, le Roi se réveille, tout s'est envolé; disparus lit, épouse, château, peuple, royaume, hormis sa couronne gardée comme bonnet de nuit. Il décide de suivre le vent, parcourir le monde en quête d'une chanson, d'un hymne national en vue de retrouver son empire.

Il rencontrera un chat noir, des chiens, des oiseaux, une jeune fille, des hommes de loi... Finalement, il arrivera dans une salle de fêtes où les invités sont nombreux. C'est vous et nous.

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Djibi .com

Zététique Théâtre

• de 10 à 14 ans

• Prix de la ville de Huy à
Julien Collard



© Yves Gabriel

Djibi, 12 ans, rentre de l'école. Il râle. Pourtant, pour la première fois, il est amoureux. Le voilà prêt à escalader les pyramides en rollers, la tour Eiffel à mains nues... Mais voilà, bloqué par sa peur des remarques sarcastiques des copains, il n'a pas osé avouer ses sentiments.

Alors, il se réfugie dans sa chambre, derrière son matos de DJ, sous son énorme gros coussin, devant son écran d'ordi pour parler à son père camionneur retenu en Norvège qui lui demande de veiller sur sa mère et sa sœur. À défaut de pouvoir se confier à quelqu'un, Djibi pense tout haut. Il envie Ben son idole de la console, se compare à l'adulte pour qui, selon lui, tout est plus facile, car il a le droit, lui l'adulte, d'aimer sans que personne ne lui rie au nez.

Julien Collard est épatant de justesse et de sensibilité dans un rôle d'ado au naturel avec ses contradictions, ses doutes, ses espoirs. Le texte de Luc Dumont qui signe aussi la mise en scène, la mise en mouvement de Melody Willame créent une dynamique occupation de l'espace, habité par des silences vrais.

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet

23

UFAPEC

LES PARENTS ET L'ÉCOLE - N°71
juin-juillet-août 2011

A vous de jouer !

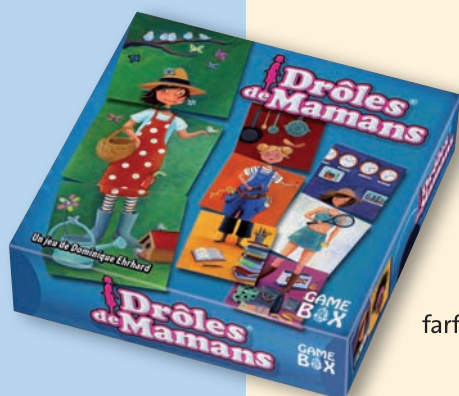
Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

DJAM

À partir de 10 ans, 2 à 6 joueurs.

De la réflexion, des lettres et de la rapidité !

Avec Djam, lancez les dés, et faites fonctionner votre cerveau! Nom d'un animal commençant par B et contenant au moins une de ces lettres, L, N, O, R ? Est-ce qu'un Brulôt est un animal? Sinon Baleine ça passe, mais ça vaut moins de points. Djam est un jeu très fun, où seuls les plus rapides remporteront des points.



Drôle de maman

À partir de 5 ans, 2 à 4 joueurs.

Maman écolo ou maman boulot ?

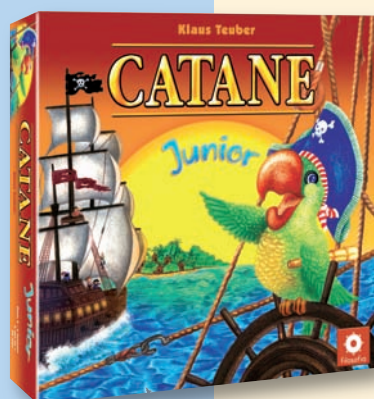
Assemblez vos mamans préférées ou amusez-vous à créer des mamans complètement farfelues ! Mais attention, plus elles sont farfelues moins elles rapportent de points...La recette pour gagner la partie : 1 gros paquet de mémoire, 1 once de tactique et 1 zeste de chance !

Spring fever

À partir de 8 ans, 3 à 6 joueurs.

Un jeu de bluff pour toute la famille.

Chaque joueur reçoit une carte Fleur qu'il pose devant lui ! Le principe est de former devant soi le plus beau parterre de fleurs mais attention aux escargots qui viennent dévorer vos beaux parterres et attention aux autres jardiniers qui voudraient vous en empêcher.



Catane junior

À partir de 6 ans, 3 à 4 joueurs.

À bord moussaillons!

Le sort d'un pirate n'est pas toujours facile. Dans le but d'établir des forteresses et une force navale, il doit obtenir de l'or, des sabres, du bois et de la laine. Mais ces ressources ne sont pas toujours à portée de main, c'est pourquoi il est parfois nécessaire d'échanger avec ses comparses pirates, en s'assurant de récupérer le plus de marchandises possible. Catane Junior permet aux plus jeunes d'apprécier l'expérience de Catane et de s'immerger dans cet univers riche en rebondissements.

Logikville

Dès 4 ans, à partir de 1 joueur.

Une expérience exceptionnelle qui invite petits et grands à travailler leurs neurones !

Devinez dans quelles maisons vivent plusieurs personnages et leurs animaux en vous basant sur les indices indiqués sur des cartes d'énigmes. Placez les figurines de personnages et animaux dans les maisons adéquates, puis vérifiez si vous avez visé juste en retournant la carte pour regarder la solution.



Géraldine Volders